DISSERTATION

N° 193.

SUR L'ALLAITEMENT

ET SES DIVERS MODES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 4 aout 1827, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR VICTOR-CH.-CLÉMENT FONTENEAU, de la Chaise-le-Vicomte, Département de la Vendée;

Membre titulaire de la Société de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Il n'y a que la tendresse maternelle qui soit capable de cette vigilance continuelle, de ces petites attentions si nécessaires à l'enfant.

BUFFON, *Hist. nat.*

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1827.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRE-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	GRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN fils, *Examinateur.*
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL, *Suppléant.* LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER, *Président.*
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Andral.	Gibert.
Arvers.	Gerdy.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet, *Examinateur.*	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau, *Examinateur.*
Devergie.	Richard, *Examinateur.*
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau, *Suppléant.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

Témoignage de respect, d'amour et de reconnaissance.

A MON FRÈRE ET A MA SŒUR.

Gage de ma sincère amitié.

V.-C.-C. FONTENEAU.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

Témoignage de respect, d'amour et de reconnaissance.

A MON FRÈRE ET A MA SŒUR.

Gage de ma sincère amitié.

V.-C.-C. FONTENEAU.

A MONSIEUR **RÉCAMIER**,

Chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; Professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris; Lecteur et Professeur royal en médecine aux Collége de France; Médecin de l'Hôtel-Dieu; membre titulaire de l'Académie royale de médecine, etc., etc.

Hommage de mon respect et de ma reconnaissance pour la bienveillance dont il daigne m'honorer.

A LA MÉMOIRE

DE MADEMOISELLE **CHAPPOT DE LA BROSSARDIÈRE**,

MA MARRAINE ET MA BIENFAITRICE.

Souvenirs et regrets éternels!

V.-C.-C. FONTENEAU.

DISSERTATION

SUR L'ALLAITEMENT

ET SES DIVERS MODES.

L'enfant qui vient de naître, frêle et délicat, inhabile à user de ses sens, incapable de pourvoir à ses nouveaux besoins, exige de notre part la sollicitude la plus vigilante pour conserver le présent qu'il a reçu de la nature. Six ou huit heures se passent sans qu'il manifeste le désir de téter. Il emploie ce temps à se débarrasser des mucosités qui remplissent sa bouche et obstruent le passage de l'air dans les poumons; il rend en même temps une partie du méconium intestinal et de l'urine qui distend la vessie.

Dès que le nouveau-né a reçu de l'accoucheur les premiers soins indispensables à sa nouvelle existence, son besoin le plus important est sans doute l'*allaitement*. Quels sont ses divers modes? Quel bien peut résulter, pour la mère et pour l'enfant, de l'allaitement maternel? Quelles raisons peuvent déterminer à adopter un autre mode d'allaitement? Quel est, dans ce cas, celui qu'on doit préférer? Enfin quels sont les soins à donner à l'enfant pendant ce temps? Voilà ce que je me suis proposé d'examiner.

Puissé-je, par ce premier essai dans la carrière médicale, être

agréable à mes professeurs, et leur prouver que j'ai fait tous mes efforts pour profiter de leurs savantes leçons !

L'*allaitement* est l'action de nourrir un enfant avec du lait. On en distingue trois espèces : l'allaitement *maternel*, qui consiste en ce que la femme nourrisse de son propre lait l'enfant qu'elle a porté dans son sein ; l'allaitement *étranger*, qui a lieu lorsque l'enfant est confié à une nourrice qui lui sert de mère ; l'allaitement *artificiel*, qui se fait au moyen du lait des animaux domestiques.

De ces trois genres d'allaitement le premier est sans contredit le meilleur, et doit être préféré toutes les fois que des circonstances extraordinaires n'en détournent point celle que la nature charge de ce devoir.

Ce n'est pas assez que la femme porte un enfant neuf mois dans son sein ; ce n'est même pas assez qu'elle lui donne le jour ; elle doit le nourrir si elle veut mériter véritablement le nom de mère. L'afflux des liquides vers les mamelles, le travail sécrétoire qui s'y opère, indiquent assez qu'après l'accouchement de nouveaux liens unissent la mère à son enfant. Que penser de ces femmes qui refusent sans raison d'obéir à la plus sainte loi que leur impose la nature ! Chez les anciens, un pareil oubli entraînait une diffamation publique. Démosthène rapporte que de son temps une Athénienne fut accusée d'avoir nourri un enfant qui ne lui appartenait pas. Si, d'un côté, la civilisation nous offre des avantages inappréciables, le mal vient souvent se placer à côté du bien. En effet, la femme, ne voyant plus dans les deux mamelles dont elle se trouve embellie qu'un objet d'agrément, au mépris de l'objet utile, et s'occupant beaucoup plus de l'élégance de sa taille, de la beauté de ses formes, que de l'avantage et du bien-être de l'espèce, crut devoir se dispenser d'allaiter le fruit de son amour, comme si ce complément de la maternité nuisait à la beauté, et ne prêtait pas à la femme mille fois plus de charmes que ne pourrait lui en faire perdre la flétrissure de son sein ; flétrissure, dit M. *Capuron*, qui paraît plutôt tenir à la suppression forcée du lait qu'à la sécrétion naturelle de ce liquide. La fraîcheur du teint, la

conservation de la gorge sont le partage des bonnes nourrices. Les femmes grecques et romaines nourrissaient leurs enfans, et tous les historiens ont parlé avec enthousiasme de leur beauté. Les Géorgiennes et les Circassiennes, qui sont, au rapport des voyageurs, les plus belles femmes du monde, remplissent encore ce devoir sacré sans que leurs formes en soient altérées; elles y trouvent, au contraire, l'avantage dont elles jouissent, d'avoir jusqu'à quarante ans le plus beau coloris du monde. C'est bien moins l'allaitement réitéré que les excès de toute espèce, que l'abus poussé au-delà de toutes les bornes dans les jouissances de l'amour, qui détruit avec tant de rapidité cette régularité des contours et cette fermeté élastique des chairs, qui sont un complément si parfait de la beauté.

La mère qui nourrit trouve dans l'allaitement une source intarissable de jouissances. Quel doux plaisir, en effet ! quel délicieux ravissement de contempler son enfant suspendu à son sein, et de recevoir son premier sourire ! Celle qui remplit les devoirs de la maternité s'attire la considération de ceux qui la connaissent, la reconnaissance de son enfant, et ne craint pas de lui voir partager sa tendresse entre elle et une nourrice mercenaire. Rien n'est plus propre à resserrer les liens qui unissent une femme à son époux, à augmenter sa confiance et son amour, que le spectacle d'une famille naissante. « L'attrait de la vie domestique, a dit le philosophe de Genève, est le meilleur contre-poison des mauvaises mœurs : le tracas des enfans resserre le lien conjugal. » D'ailleurs, qui mieux qu'une mère pourra faire le sacrifice de ses goûts et de ses inclinations pour veiller aux soins multipliés que demande un être si intéressant par sa faiblesse même ! Quelle autre aura toujours ses regards fixés sur lui, et devinera au moindre mouvement ce qui l'affecte et ce qu'il lui faut ! Quelle autre enfin que sa mère pourra lui fournir une nourriture qui lui soit mieux appropriée ! Son lait seul est dans tous les cas ce qu'il doit être, puisque sa consistance augmente à mesure que l'enfant croît. Une mère ne voudrait pas allaiter son enfant qu'elle devrait au moins lui faire sucer son premier lait (colostrum), liquide, jaunâtre, de

saveur sucrée, qui, par sa nature, est très-propre à lubrifier la surface interne du conduit intestinal, à solliciter doucement ses contractions, et par cela même à faciliter l'expulsion du *méconium*.

Quand tous ces motifs ne seraient pas suffisans, une mère doit, pour son propre interêt, accomplir ce premier devoir de la maternité; elle trouve dans la nourriture qu'elle donne à son enfant le préservatif de plusieurs maladies. La fièvre de lait n'a point lieu, ou du moins est peu forte, chez la femme qui nourrit, pourvu qu'elle ne tarde pas trop à donner le sein; les lochies sont moins abondantes et durent moins long-temps; l'époque critique passe ordinairement sans danger.

C'est avec raison que tous les médecins philosophes ont cherché à faire sentir aux femmes l'impérieuse nécessité de l'allaitement maternel. Que celles que retiennent le goût pour les frivolités et l'amour des plaisirs envisagent les maux qui affligent les mères infidèles au vœu de la nature, nous espérons qu'elles ne négligeront pas un ministère aussi sacré.

Après l'accouchement, les humeurs, que le produit de la conception attirait vers la matrice, se dirigent presque entièrement sur les seins pour concourir à la formation du lait. Cette sécrétion étant opérée, on conçoit que si, au lieu de laisser suivre son cours à cette nouvelle fonction, on veut l'interrompre brusquement, on doit redouter les plus graves inconvéniens. En effet, lorsqu'une irritation vient par une cause quelconque à disparaître subitement, elle se porte bientôt sur l'organe qui a la plus étroite sympathie avec celui qui était primitivement affecté, ou bien sur celui qui, par son état actuel, se trouve le plus disposé à recevoir l'impression. M. *Gardien* pense que le lait refluant dans la masse générale des humeurs, produit une pléthore qui, favorisant le développement d'une irritation vers un endroit quelconque, peut donner lieu à une foule de maladies faussement attribuées à une métastase laiteuse; de là, l'inflammation chronique de la matrice, la péritonite, les hydropisies, les pleurésies, la pneumonie, le squirrhe ou le cancer des seins et de l'uté-

rus, etc., etc.; de là, surtout, ces dépôts et ces rhumatismes qui font le désespoir de la malade.

Dans le plus grand nombre des cas, c'est vers la matrice qu'a lieu la déviation du mouvement fluxionnaire destiné aux seins, d'où il résulte que cet organe est singulièrement disposé aux lochies abondantes, aux leuchorrées presque continuelles et aux engorgemens qui souvent, à l'époque critique, dégénèrent en polypes ou en cancers. D'autres fois, le lait accumulé dans les mamelles les distend outre mesure; celles-ci deviennent douloureuses et sont souvent atteintes de ce qu'on apppelle vulgairement du nom de *poil*, maladie qui peut se prolonger pendant des mois entiers. L'expérience apprend, dt M. *Gardien*, qu'il périt beaucoup plus de femmes pendant les couches et des suites des couches, lorsqu'elles ne nourrissent pas leurs enfans, que lorsqu'elles s'acquittent de ce devoir.

Cependant toutes les mères qui n'allaitent pas ne sont pas atteintes des maux que nous venons d'exposer; il est même des cas où l'allaitement maternel peut être dangereux et doit être interdit. *J.-J. Rousseau* a donc dépassé les bornes du raisonnable et du juste, lorsqu'il exige ce genre d'allaitement dans tous les cas, sans exception. Il est bon sans doute de rappeler les mères à leur devoir lorsqu'elles s'en écartent, mais ce n'est pas là un motif suffisant pour renoncer aux autres moyens que la nature nous offre et dont nous avons si souvent besoin.

Les causes qui peuvent apporter un obstacle à ce qu'une mère nourrisse elle-même son enfant sont *physiques* ou *morales*.

Causes physiques. La sécrétion du lait manque quelquefois absolument et constitue l'*agalaxie totale*. Ce défaut de sécrétion peut tenir au peu d'action des mamelles, à la faiblesse de la femme, à sa susceptibilité nerveuse trop considérable, ou à son tempérament trop ardent. On pourra remédier à cette maladie par des moyens thérapeutiques qui varieront suivant sa cause. Ainsi, dans les deux premiers cas, on emploiera certains excitans, tels que le celeri, le e-

nouil, la pimprenelle, etc. On y joindra les amers aromatiques (la rhubarbe, le quinquina) et une nourriture saine et abondante : la diète et les rafraichissans conviennent dans les deux autres cas.

Il arrive plus souvent que la sécrétion du lait est peu abondante et ne peut fournir à la nourriture du nouveau-né; c'est l'*agalaxie partielle*. Cette trop petite quantité du lait n'est pas toujours une raison d'avoir recours à une nourrice étrangère. Il y a des femmes, dit *Bordeu*, qui ne paraissent presque pas avoir de lait dans leurs mamelles, qui sont flasques et vides; mais dès que l'enfant les excite elles se bouffissent, et le lait vient de lui-même. Il suffit, en effet, quelquefois, de succions souvent renouvelées pour produire dans les seins l'irritation nécessaire à l'accomplissement de cette sécrétion, qui ne tarde pas à devenir assez abondante pour fournir aux besoins de l'enfant. Si d'ailleurs celui-ci était bien constitué, et que la force de ses organes digestifs fût assez considérable, on pourrait suppléer par quelques alimens à l'insuffisance de la lactation.

Lorsque l'absence ou la petite quantité du lait proviennent de maladies organiques de la glande mammaire, de son peu de développement, de l'âge trop jeune ou trop avancé de la femme, d'une mauvaise alimentation, de peines, de travaux excessifs, d'évacuations immodérées, de maladies graves dont la mère aura été atteinte récemment, et même d'indispositions éphémères fréquemment répétées; la prudence, dans tous ces cas, ordonne de défendre l'allaitement.

Les mamelles petites, plates et collées contre la poitrine par la pression des corsets ou autres corps, sont, dans quelques cas, impropres à la sécrétion du lait; et, par un excès opposé, celles qui sont trop volumineuses, dont la glande est perdue, pour ainsi dire, dans le tissu cellulaire, remplissent souvent mal leurs fonctions, en raison du peu de vitalité de l'organe. Quoique ces vices de conformation ne soient pas des obstacles absolus, ils sont cependant un motif de défiance bien fondé.

La destruction totale du mamelon est un obstacle le plus souvent

insurmontable à l'allaitement; cependant on pourra essayer de le former en établissant un vide au moyen de petites ventouses, ou en exerçant des tractions et des compressions légères, sans pourtant déterminer l'écoulement du lait. Si les mamelons sont trop courts ou aplatis, ce qui arrive assez souvent lorsqu'une femme accouche pour la première fois, on cherchera, environ un mois avant l'accouchement, à les allonger par des succions souvent répétées, au moyen de la bouche d'une autre personne, ou par les différens suçoirs. Après chaque tentative, on bassine les mamelons avec du vin tiède pour raffermir l'épiderme, et l'on enferme les bouts dans des étuis faits avec de la cire vierge ou de la gomme élastique, pour les maintenir allongés et pour les garantir de la pression des corps environnans, qui pourraient déterminer des gerçures. Dans les cas où ces précautions n'auraient pas été prises, ou qu'elles eussent été sans succès, on pourrait se servir, avec avantage, de bouts de gomme élastique ou d'un pis de vache convenablement préparé, que l'on adapte à une espèce de couvercle concave percé d'un trou à son centre, et qu'on applique exactement sur le mamelon.

Chez une femme qui nourrit, la sécrétion du lait devient, dans quelques cas, si abondante, qu'elle altère sa constitution et peut même menacer sa vie; c'est ce qu'on appelle la *galactirrhée*. Alors le lait est d'une grande fluidité et se trouve moins nourrissant; la femme éprouve, dans la région épigastrique, un sentiment d'ardeur, des tiraillemens, des sensations qui ressemblent à celles de la faim; des douleurs se font également sentir entre les deux épaules et à la poitrine, les digestions languissent, la femme s'affaiblit, perd sa fraîcheur et son embonpoint; une petite toux sèche la tourmente, et tous les symptômes de la fièvre hectique se manifestent. Les auteurs conseillent, dans la *galactirrhée*, les sudorifiques, les laxatifs, les applications narcotiques sur les mamelles, ou bien des compresses imbibées d'une eau aromatique ou alumineuse. *Mercurialis* a employé avec succès l'application d'une éponge imbibée d'une décoction de cumin dans du vinaigre. On regarde comme efficace l'usage d'un li-

niment camphré ; le persil à l'extérieur est très-préconisé par les commères. Quoi qu'il en soit, de tels moyens ne doivent être conseillés qu'avec la plus grande circonspection, et seulement dans les cas où un régime diététique modéré, l'exercice et quelques boissons tempérantes auraient échoués.

Malgré l'influence très-manifeste qu'exerce la menstruation sur l'action des mamelles, une femme jeune et robuste peut nourrir si la sécrétion du lait n'est point trop diminuée. Il est beaucoup de femmes qui sont réglées pendant qu'elles allaitent, sans qu'elles ni leurs enfans cessent d'être bien portans ; mais, chez celles qui sont exténuées, cette double excrétion augmente la faiblesse, l'enfant s'en ressent et dépérit ; l'intérêt de l'un et de l'autre oblige de recourir à une nourrice étrangère. Il en est de même dans l'état de grossesse ; cependant le fœtus n'attirant à lui des matériaux considérables pour sa nutrition que vers le troisième et le quatrième mois de la gestation, la mère peut, jusqu'à cette époque, allaiter son enfant.

La leucorrhée, ou flueurs blanches, s'oppose à la lactation, si elle est ancienne et très-abondante ; mais si cet écoulement a lieu par intervalles et en petite quantité, si la femme jouit, d'ailleurs, d'une bonne santé, elle fera bien de nourrir, ce sera souvent un moyen de guérison.

L'allaitement maternel étant très-propre à maintenir, et même à fortifier les dispositions que le nouveau-né tient de celle qui lui a donné l'existence, on conçoit que le rachitisme, le cancer d'un organe quelconque, le scorbut, la goutte, les scrophules, les éruptions herpétiques, la phthisie, sont des causes qui contr'indiquent ce genre d'allaitement de la manière la plus formelle.

Toutes les maladies longues, dangereuses, héréditaires ; certaines névroses, l'hystérie, l'épilepsie, la démence, etc., toutes les altérations organiques graves, tous les virus, réclament l'allaitement étranger. Cependant une mère syphilitique doit nourrir son enfant, pour deux raisons ; savoir : parce qu'il pourrait infecter une nourrice saine, et parce qu'il suffit de traiter la mère pour que l'enfant puise

dans son lait le remède qui lui convient. Si quelques raisons s'opposaient à l'allaitement maternel, on pourrait avoir recours à une chèvre que l'on soumettrait à des frictions mercurielles. Quelques auteurs ont dit que les femmes phthisiques trouvaient dans l'allaitement un soulagement à leurs maux. *Van-Swiéten* et *Morton* assurent avoir vu guérir des femmes phthisiques, à un degré très-avancé, en les assujettissant à nourrir. Mais l'expérience de tous les jours prouve que si la phthisie n'augmente pas durant la lactation, ce qui est très-rare, elle fait des progrès rapides aussitôt que cette fonction est terminée. D'ailleurs, l'enfant d'une phthisique, portant le germe de cette cruelle maladie, ou du moins prédisposé à l'acquérir, succomberait infailliblement si un lait plus sain et plus substantiel ne venait corriger les mauvaises dispositions qu'il a apportées en naissant.

Dans les maladies aiguës et de longue durée, très-fréquentes à la suite des couches, et si improprement appelées *laiteuses*, il est prudent d'avoir recours à une nourrice étrangère, parce qu'il est impossible qu'il ne s'opère pas dans la sécrétion du lait un trouble et un changement qui seraient nuisibles à la santé de l'enfant. Si, dans l'intérêt de la mère, la succion doit être opérée pour débarrasser les mamelles du lait qui les distend, ou comme moyen révulsif, on emploiera un jeune chien de forte race, ou bien la bouche d'un adulte, qui rejettera le liquide exprimé. Les maladies chroniques ne sont pas des obstacles moins puissans, d'abord pour la femme, dont l'allaitement ne ferait qu'aggraver l'état, et ensuite pour l'enfant, qu'on exposerait aux effets d'un lait de mauvaise qualité.

Causes morales. S'il est permis de douter de l'influence qu'exercent ces affections sur le moral de l'enfant, il est du moins incontestable que les passions de la mère lui sont très-nuisibles, sous le rapport physique, en altérant les qualités du lait. (Ceci s'applique également aux nourrices étrangères.) Ces passions, à raison de leur différent mode d'action, peuvent être divisées en deux classes : les unes, telles que la colère, la frayeur, un violent chagrin, sont vives, tumul-

tueuses, et portent instantanément le trouble dans toutes les sécrétions; celle du lait étant une des premières dérangée, ce liquide éprouve, dans certaines circonstances, un changement si considérable, que son ingestion peut occasionner chez l'enfant de l'agitation, des coliques, des diarrhées, des vomissemens et même des convulsions mortelles; les autres, moins violentes, mais plus durables, au nombre desquelles sont, le chagrin prolongé, la haine, l'ambition, la jalousie, etc., n'ont pas des effets moins nuisibles.

Les différentes passions dont nous venons de parler ne sont pas les seuls obstacles à l'allaitement maternel; il est des cas, plus universellement répandus dans les grandes villes, qui rendent souvent cet acte impraticable; si nous en cherchons la cause, nous la trouvons dans l'infraction des lois de la nature et des règles de l'hygiène. Une éducation molle, une vie oisive ou trop active, le luxe, la débauche, l'excès des plaisirs, sont pour les enfans une source intarissable de maladies. Comment nourrira-t-elle, cette femme que son rang, sa profession ou sa fortune, mettent sous une continuelle dépendance des lois de la société? Comment celle qui est sans cesse livrée aux plaisirs, pour qui la moindre gêne est insupportable, supportera-t-elle les fatigues de l'allaitement. Celle qui veut cacher le fruit d'un amour clandestin trouvera-t-elle d'autres moyens, pour sauver sa réputation, que de confier son enfant à une nourrice étrangère? Celle enfin qui, sans cesse dans les bals, les spectacles, toujours entourée d'un essaim d'adorateurs, reçoit à chaque instant de nouvelles émotions, qui passe les nuits sans dormir, et goûte, pendant le jour, un repos imparfait, peut-elle se trouver dans une situation favorable à l'allaitement? L'état de nourrice demande des habitudes douces, des mœurs simples, la force de sacrifier les vaines jouissances de l'amour-propre et de la frivolité. Que celles donc qui préfèrent les plaisirs du monde à la vie retirée se fassent un devoir de confier leurs enfans à des nourrices qui les éleveront loin du tumulte et de l'agitation.

N'est-ce pas aussi dans les grandes villes que nous trouvons ces vi-

ces héréditaires si nombreux? Combien d'enfans, nourris dans Paris, sont scrophuleux ou rachitiques, et meurent atteints de phthisie, ou traînent une existence pénible à charge à eux-mêmes et à ceux qui les entourent.

Quand toutes ces raisons s'offrent à nous, ne sommes-nous pas forcés de traiter de paradoxales les éloquentes déclamations de *J.-J. Rousseau*, surtout quand il nous assure que l'enfant n'a pas de nouveau mal à craindre du sang dont il est formé.

Allaitement étranger.

Lorsque l'allaitement maternel ne peut avoir lieu par quelques-uns des motifs que nous avons énumérés, le moyen le plus naturel et le plus sage est, sans contredit, de lui donner une nourrice étrangère. Il trouvera souvent auprès d'elle sinon toute la tendresse et toute la vigilance d'une mère, du moins une sollicitude qui ne mérite que des éloges.

L'enfant qui doit téter une nourrice, étant privé des avantages qu'il aurait retiré du *colostrum* fourni par le sein de sa mère, il faut y suppléer en lui faisant boire de l'eau sucrée ou miellée, et en lui donnant quelques cuillerées à café de sirop de chicorée composé, que l'on étend avec parties égales d'eau. Dans quelques pays on préfère le petit-lait sucré, le sirop de violette seul ou mêlé avec l'huile d'amandes douces, le beurre pétri avec du sucre. Comme le lait d'une nourrice est plus consistant, plus difficile à digérer que celui de la mère, M. le professeur *Desormeaux* pense, qu'avant de présenter l'enfant au sein, il convient d'attendre que le *méconium* soit en grande partie évacué, ce qui a lieu ordinairement dans les premières vingt-quatre heures.

Choix d'une nourrice. Ce choix demande beaucoup d'attention et de scrupules de la part des parens et des médecins. *Rousseau* dit que la nourrice devrait être aussi saine d'esprit que de corps : ce précepte

semble tout renfermer. Il faut donc, autant que possible, chercher à connaître la conduite et les mœurs de celle qui se présente. Que les passions de toute espèce et les habitudes vicieuses soient autant de titres de proscription. *Tissot* assure que les femmes adonnées au vin et aux liqueurs fortes procurent à leurs nourrissons une mobilité qui les dispose singulièrement aux convulsions.

Il faut qu'une nourrice soit douce, gaie, propre, sobre, patiente et sage; que sa physionomie soit ouverte et agréable, qu'elle n'ait aucunes difformités, surtout de celles qu'on peut prendre par imitation, comme le loucher. Une bonne nourrice doit être âgée de vingt à trente ans, bien constituée, fraîche, et présenter un embonpoint médiocre. Elle aura l'haleine douce et sans aucune mauvaise odeur, la voix claire et nette, à moins que l'altération soit de naissance; les dents seront en bon état et soutenues par des gencives fermes et vermeilles; la peau, blanche, fine, exempte d'éruptions, n'offrira aucunes cicatrices d'ulcérations scrophuleuses, syphilitiques ou autres. On examinera, en outre, si les parties latérales du cou n'offrent point des glandes engorgées, et s'il n'existe point dans quelque partie du corps des signes de syphilis. Il est nécessaire que la poitrine soit assez large, que les mamelles ne soient ni trop grosses ni trop petites, mais fermes et faisant jaillir le lait avec facilité. Les mamelons seront de grosseur et de fermeté médiocres, un peu élevés, afin que l'enfant n'éprouve pas de peine à obtenir du lait.

On rejetera les femmes dont les chairs sont flasques, la peau jaunâtre et d'une pâleur excessive; celles qui sont très-sujettes aux flueurs blanches, celles surtout qui ont les cheveux rouges ou roux : outre que ces dernières sont le plus souvent méchantes et passionnées, leur lait est séreux, peu chargé de principes nutritifs, et leur transpiration exhale une odeur acide, tout à fait désagréable, qui empêche le nouveau-né de prendre le sein.

Il vaut mieux que la nourrice soit brune, son lait est meilleur que celui des blondes : il serait à souhaiter qu'elle fût accouchée presqu'en

même temps que la mère, afin que son lait se rapprochât le plus possible de celui qui convient le mieux à l'enfant.

Pour que le lait d'une nourrice soit de bonne qualité, il doit être assez abondant, d'une consistance médiocre, c'est-à-dire point trop aqueux, ni trop séreux, d'une couleur blanche et opaque, d'une odeur douce, d'une saveur un peu sucrée, ayant un petit goût de noisette. Si l'on met une goutte de lait sur l'ongle, ou une plus grande quantité au milieu d'une assiette vernissée, et qu'il s'y étende lentement, il est d'une consistance convenable; s'il coule vite, sans laisser de traces, il est trop fluide; s'il s'étend difficilement, et qu'il laisse un signe trop fort, il est trop épais.

C'est à la campagne qu'il faut aller chercher une bonne nourrice : chez elle on trouvera encore cette force, cette pureté de mœurs et cette tranquillité d'âme qui semblent fuir les grandes villes. Mais il ne suffit pas que la nourrice soit prise à la campagne, elle doit y faire son séjour; un air pur est aussi nécessaire aux enfans qu'un lait de bonne qualité. On conçoit que quelques auteurs aient pu préférer les avantages d'une nourrice domestique, parce que, surveillée par la mère, elle est moins sujette à des écarts de régime ; mais d'autres écueils se présentent : le changement de climat, d'occupation, de nourriture, d'habitudes, n'est pas toujours sans danger. Une villageoise, ayant quitté son ménage et sa famille, accoutumée à vivre loin du tumulte et suivant ses goûts, ne tarde pas à éprouver de l'inquiétude et de l'ennui; son appétit se perd, ses fonctions languissent, et bientôt ses mamelles ne fournissent plus qu'un lait imparfait. L'enfant soumis à son usage ressent des coliques, des diarrhées séreuses, et ne tarderait pas à tomber dans un dépérissement complet, si l'on n'envoyait aussitôt l'un et l'autre à la campagne.

Il faut, avant de confier l'enfant, s'assurer que la nourrice n'est pas réglée, et surtout pas enceinte. On préfèrera celle qui a déjà élevé avec succès un ou plusieurs nourrissons.

Une femme nourrice doit être bien logée, bien vêtue, bien nourrie. Pour cela elle habitera un séjour bien aéré, sec et salubre, éloigné

des rivières, des étangs, des lieux bas et marécageux, qui pourraient engendrer le rachitisme. Il faut qu'elle prenne de l'exercice en plein air, dans une atmosphère vive et pure; qu'elle se nourrisse d'alimens un peu plus recherchés que ceux dont elle use habituellement, sans changer tout à fait sa manière de vivre. Le régime végétal, au rapport de *Cullen*, augmente la quantité du lait et le rend plus sucré. C'est aussi le plus commode et le plus en usage dans les campagnes; mais si la nourrice était dans l'habitude de prendre une nourriture très-substantielle, elle pourrait tomber dans l'épuisement, et son lait manquer d'énergie, si elle ne se nourrissait que de végétaux. Toutefois elle doit user d'alimens conformes à ses goûts, de facile digestion, et renoncer à ceux qui sont salés, âcres et irritans, ainsi qu'aux boissons spiritueuses. Un peu de vin est néanmoins utile à celle qui en a l'habitude. Elle mangera suffisamment et à des heures réglées, sans se gorger de nourriture, comme le font certaines femmes, qui, dès qu'elles allaitent, ne pensent qu'à manger, croyant obtenir par-là une plus grande quantité de lait.

L'oisiveté, une vie trop sédentaire, qui sont nuisibles chez tout le monde, le sont doublement chez la nourrice, en portant atteinte à la sécrétion laiteuse. Il en est de même des travaux excessifs, des veilles prolongées, des ouvrages qui portent trop loin la contention d'esprit, et surtout de ceux qui peuvent ébranler le système nerveux; mais, de toutes les influences nuisibles, celles qui sont le plus capables d'altérer le lait, d'en diminuer la qualité et même de le supprimer tout à fait, ce sont les passions. MM. *Deyeux* et *Vauquelin*, ayant eu occasion d'examiner le lait d'une nourrice sujette, par la moindre émotion, à des attaques de nerfs, trouvèrent que, chaque fois qu'elle en éprouvait, cette liqueur devenait visqueuse et transparente comme du blanc d'œufs : elle reprenait, quelques heures après la crise, son caractère ordinaire. Ces savans ont aussi observé qu'à la suite des affections vives de l'âme le sein n'élabore plus qu'un liquide séreux, fade et jaunâtre, au lieu d'un lait blanc et sucré.

La femme qui nourrit ne devrait pas cohabiter avec son mari pen-

dant l'allaitement ; car si une nourrice devient enceinte, l'enfant qu'elle nourrit et celui qu'elle a conçu peuvent en souffrir également, et en souffrent en effet.

Allaitement artificiel.

L'allaitement artificiel consiste à nourrir l'enfant au moyen du lait de vache ou autre, soit qu'il le prenne lui-même au pis de l'animal, soit qu'on le lui administre à l'aide d'un instrument approprié à cet usage.

Ce mode d'alimentation devient nécessaire toutes les fois que la mère, ne pouvant allaiter par une cause quelconque, il a été impossible de se procurer une nourrice ; toutes les fois encore que celle que l'on avait est tombée malade, qu'elle a perdu son lait, ou qu'il est devenu trop peu abondant pour fournir au besoin du nouveau-né.

Dans cette espèce d'allaitement, le lait de femme est ordinairement remplacé par celui de vache, de chèvre ou d'ânesse, rarement par celui de jument ou de brebis.

Le lait d'ânesse et celui de jument offrent la plus grande analogie avec celui de la femme par la grande quantité de sucre de lait et de sérum qu'ils contiennent ; viennent ensuite ceux de vache, de chèvre et de brebis.

Le lait d'ânesse, plus doux et plus facile à digérer que les autres, convient, dit-on, aux enfans faibles, délicats et maladifs : on le fait prendre pur. Le lait de chèvre, tonique et astringent, convient particulièrement, d'après M. *Gardien*, aux enfans scrophuleux, à ceux chez lesquels le système lymphatique est dans un état d'inertie. Ce lait, étant très-épais, doit être coupé avec une très-gande quantité de liquides, comme de l'eau d'orge, de l'eau de riz, du petit-lait préparé sans acide, etc.

La chèvre nourrice doit avoir mis bas depuis peu ; elle sera jeune, blanche, et non à sa première portée. On la fera paître en plein air et

sur les coteaux ; on l'éloignera des haies, car on attribue aux sommités de l'épine et aux feuilles de la ronce qu'elle broute, l'éruption d'une croûte laiteuse très-rebelle.

Quelques grandes que soient les raisons qui pourraient déterminer le choix du lait, celui de vache est le plus généralement usité, à cause sans doute de la facilité qu'on trouve à se le procurer : on le prend pour cela trois semaines après le part. On choisira une vache jeune et douce, qu'on aura soin de nourrir convenablement. Son lait sera coupé avec un liquide adoucissant, afin d'en graduer la densité selon l'âge et la force de l'enfant : pendant les six premiers jours, on y ajoute les deux tiers du liquide ; le deuxième mois c'est la moitié ; les deux mois suivans, on met trois parties de lait ; à six mois un enfant bien portant peut le prendre pur sans danger. On doit préférer celui qu'on vient de traire, parce qu'il est encore pénétré de la chaleur qui lui est propre. L'hiver, on rapprochera sa température de celle du lait de femme, en plongeant la bouteille qui sert de biberon dans l'eau chaude à 36 degrés, ou bien en employant chaude la liqueur dont on le mélange.

Le lait sera, autant que possible, du même animal : rien ne nuit tant à un enfant que le changement continuel de la nourriture, surtout quand elle est artificielle.

On dit que les enfans élevés avec le lait de vache sont lourds, paresseux, nonchalans ; que le lait de chèvre les rend vifs et turbulens. Il est certain que la nature du lait exerce une influence marquée sur la santé du nourrisson, et peut, jusqu'à un certain point, agir de cette manière sur son développement intellectuel et moral. Mais peut-on admettre une terminaison plus directe de dispositions morales par le moyen du lait? Des observations attentives ont prouvé à M. le profes eur *Desormeaux* que cette opinion n'était qu'un préjugé. S'il est des cas où l'on observe, dans les goûts et les manières de l'enfant, quelque analogie avec ceux de la nourrice, je pense, avec la plupart des physiologistes, que l'imitation, si naturelle au premier âge, en est la principale cause.

D'après la remarque de *Galien* et de plusieurs auteurs, le contact de l'air enlevant au lait une partie de sa saveur et de sa vertu vivifiante, il serait préférable de le faire téter au trayon de l'animal ; mais il n'est guère que la chèvre qui puisse se prêter à cet usage, et son lait est trop épais pour que l'enfant n'en ressente pas quelquefois de mauvais effets : aussi se sert-on le plus souvent du biberon ou de la cuillère.

Quelques auteurs donnent la préférence à la cuillère, parce qu'ils pensent que la succion du biberon attire beaucoup d'air dans l'estomac de l'enfant, et donne lieu à des tranchées et à du dévoiement. Quoi qu'il en soit, on emploie le plus ordinairement pour biberon une petite bouteille de verre dont le goulot est plus ou moins allongé, un peu étroit, que l'on recouvre d'un linge à demi-usé, après y avoir adapté une éponge très-fine, dont le bout forme une espèce de mamelon qu'on donne à téter à l'enfant. Un pis de vache bien préparé, et conservé dans l'alcohol, pourrait remplacer l'éponge.

On doit présenter la bouteille toutes les deux heures, et continuer ainsi pendant les six premières semaines. Plus tard on éloigne les époques à mesure qu'on augmente les doses ; et lorsque les forces de l'enfant le permettent, on lui donne, une ou deux fois par jour, une petite bouillie légère faite avec la farine de froment, que l'on aura eu soin de faire sécher au four, ou bien la fécule de pomme de terre séchée de la même manière, le riz, le sagou, ou la croûte de pain râpée et soumise à une longue ébullition dans le lait de vache.

Tels sont les moyens que nous possédons pour suppléer d'une manière plus ou moins avantageuse à l'allaitement maternel. Si, d'une part, beaucoup d'enfans meurent victimes de l'indifférence de leurs mères ou de la position fâcheuse dans laquelle elle se trouvent, d'un autre côté nous avons la consolation, surtout dans les grandes villes, de voir des enfans faibles et chétifs devenir forts et bien portans entre les mains d'une nourrice étrangère. Il n'est pas très-rare non plus de voir dans les hospices, où la honte et la misère entassent ces jeunes infortunés, l'allaitement artificiel devenir pour eux sinon une nourri-

ture très-avantageuse, du moins plus convenable et moins pernicieuse que celle qu'ils recevraient de leur mère misérable ou tombée dans la débauche.

Soins à donner à l'enfant.

Avant de faire téter l'enfant pour la première fois, on doit lui faire avaler quelques cuillerées d'eau sucrée ou miellée, pour faciliter l'expulsion des mucosités qui embarrassent la bouche ou les voies de la déglutition, et pour délayer la matière noirâtre et visqueuse qui remplit les intestins. Si l'enfant paraissait faible et languissant, on lui donnerait un peu de vin sucré ou des eaux aromatiques, comme celles de fleurs d'oranger, de canelle, etc., mélangées d'un peu d'éther que l'on édulcore avec le sucre ou un sirop.

L'allaitement peut commencer aussitôt que la femme est remise des fatigues de l'accouchement, huit ou dix heures après la délivrance; si l'on attendait plus long-temps, comme on l'a conseillé, la tuméfaction des mamelles pourrait survenir, et alors la mère et l'enfant se trouveraient privés des plus grands avantages de l'allaitement maternel. Quelques enfans mettent peu d'empressement à prendre le sein; mais qu'on ne se décourage pas, à force de le leur présenter et de le leur laisser long-temps dans la bouche malgré leurs cris, ils finissent par le saisir. Lorsque leurs efforts sont inutiles, il faut examiner s'il n'existe point quelques vices de conformation de la langue, comme une longueur trop considérable du filet. Si, lorsqu'on place le bout du doigt dans la bouche, la langue le presse et l'entoure d'une manière convenable, en opérant la succion, la difficulté dépend alors de la manière dont on présente le sein. Si, par exemple, le mamelon se trouvait au-dessous de la langue, l'enfant s'efforcerait en vain de téter, il n'avalerait que de l'air.

La femme nourrice aura soin durant les six premières semaines, de présenter souvent le sein à l'enfant, celui-ci prenant peu de nourriture à la fois, on est obligé de le satisfaire fréquemment; cependant il faut bien se garder, comme le font quelques personnes, d'offrir le

sein toutes les fois que l'enfant pousse des cris qui ne sont souvent que l'expression de ses souffrances. Cette méthode épuise celle qui nourrit, et gorge l'estomac du nourrisson sans qu'il en retire aucun avantage; il tétera d'abord de deux en deux heures, puis quatre à cinq fois le jour, et une ou deux fois la nuit, suivant sa constitution particulière, et selon l'abondance et la qualité du lait. On fera bien de l'accoutumer à prendre de la nourriture le jour seulement, et de le tenir éveillé plus qu'on ne fait ordinairement; la nuit sera plus paisible, et la nourrice trouvera dans un sommeil tranquille le repos dont elle a besoin pour réparer ses forces. Elle ne donnera jamais le sein à l enfant après avoir éprouvé une émotion vive, tel qu'un accès de colère, de jalousie, etc. *Petit Radel* rapporte avoir vu dans les Indes un enfant tomber dans les convulsions au moment où il venait de téter sa nourrice, agitée d'un accès de colère qu'elle éprouvait pour avoir été fouettée inhumainement. Elle choisira les instans qui précèdent ses repas, et devra toujours se reposer quelques temps si elle vient de prendre de l'exercice.

L'habitude de consacrer un seul sein à l'allaitement est vicieuse; en cela, que s'il vient à être malade l'autre est incapable de le remplacer; celle de ne donner à téter qu'à des heures fixes, n'eût-elle d'autre avantage que celui de fournir une idée à peu près exacte de la quantité de lait qu'on donne, devra être contractée, s'il y a possibilité de le faire. Lorsqu'on tarde trop à donner le sein, l'enfant le saisit avec avidité, et souvent quelques gouttes de liquide, tombant dans la trachée-artère, donnent lieu à une toux violente. L'usage où l'on est, dans ce cas, d'agiter les enfans, de leur frapper sur le dos, est très-dangereux, il les expose à être suffoqués en nuisant aux efforts de la nature; il faut incliner tant soit peu leur tête et les laisser tousser à leur aise.

Si la succion de l'enfant irrite les bouts des seins, y détermine des gerçures ou des excoriations, on les lave avec une décoction émolliente qu'on rend narcotique si la douleur est très-forte. On les garan-

tit du contact des corps intérieurs par un petit chapeau de cire vierge, de gomme élastique, ou d'ivoire; on conseille aussi d'oindre le mamelon, soit avec du cérat, soit avec un mélange à parties égales d'eau de chaux et d'huile d'amandes douces.

La manière de vêtir l'enfant n'est pas une chose de peu d'importance, ni même exempte de blâmes en plusieurs points. Dans beaucoup de pays on se sert encore du maillot, dont la principale pièce est une longue bande de linge que l'on roule autour de l'enfant depuis les pieds jusqu'aux épaules. C'est avec raison qu'on s'est élevé contre cet usage cruel qui, gênant les mouvemens de la poitrine, nuit à la liberté de la respiration, refoule le sang à l'intérieur et détermine des engorgemens; imprime une direction vicieuse aux membres, surtout aux pieds, dont la position, naturellement portée en dehors, assure la solidité de la station et de la marche; enfin, paralyse les ligamens et les muscles en rendant impossible soute sorte de mouvement. Mais si l'usage d'enchaîner ainsi les enfans est blâmable, on est certainement tombé dans l'excès contraire en laissant une liberté entière à des membres dont le refroidissement est si facile et si pernicieux.

Pour obvier aux inconvéniens du maillot, il suffit de bannir la longue bande dont nous avons parlé, de moins serrer les langes qui composent la couche de l'enfant, de substituer des rubans aux épingles, qui peuvent occasionner des accidens, et d'assujettir la bride qui passe sous le menton à une bandelette fixée au-devant du sternum; on évitera par-là qu'elle n'écorche le menton, et qu'elle ne comprime les glandes parotides et maxillaires, dont elle occasionnerait le gonflement.

La meilleure manière de coucher le nouveau-né consiste à le mettre dans un berceau d'osier grand et profond, qu'on aura eu soin de garnir de coussins de balles d'avoine recouverts d'un petit drap de toile blanche à demi usé; des couvertures plus ou moins chaudes, selon la saison, complèteront son lit. La tête et les épaules seront lé-

gérement élevées; son corps devra être placé sur un des côtés pour faciliter l'écoulement de la salive. On doit recommander aux nourrices de ne jamais le coucher ni avec de vieilles gens de la maison, qui peuvent porter des atteintes à sa santé, ni avec elles; car plus d'une fois on a vu des nourrissons étouffés à la suite des positions qu'elles prenaient ou des mouvemens qu'elles faisaient durant leur sommeil.

Quelques femmes ont l'habitude de bercer leurs enfans afin de les endormir ; cet usage est mauvais et peut devenir très-pernicieux. Si le mouvement d'ondulation imprimé au berceau est faible, l'enfant s'endort, il est vrai, mais l'habitude de cette impression monotone et répétée la rend, le plus souvent, insuffisante; alors il ne s'endort plus et crie de nouveau; la mère, pour obtenir le repos, donne une secousse plus forte, et bientôt, en effet, le calme renaît autour d'elle. Mais un tel sommeil est-il naturel, et ne serait-il pas le résultat d'une congestion cérébrale? On voit des personnes d'un âge mûr ne pouvoir pas supporter les ondulations d'une voiture, ou le balancement d'une escarpolette. Les organes délicats d'un corps à peine formé s'accommoderaient-ils mieux d'un mouvement aussi brusque que celui qui résulte du *bercer*. Blâmons donc les mères et les nourrices qui, pour apaiser les cris de leurs enfans, ou pour les endormir, leur impriment, soit de cette manière, ou en les ballottant dans leurs bras, des secousses si violentes, que certainement il vaudrait mieux qu'ils fussent dans la charrette la plus dure et sur le chemin le plus raboteux.

Il est des enfans qui ont un si grand appétit, qu'on est obligé, dès le troisième ou le quatrième jour de la naissance, de leur donner quelque chose de plus nourrissant que le lait. Cependant ce n'est guère que vers le quatrième ou le cinquième mois qu'on commence à faire prendre des alimens supplémentaires, comme de la bouillie, des crêmes de riz, quelques panades, etc. L'état de vigueur ou de faiblesse de l'enfant, l'abondance du lait de la mère, indiquent jusqu'à

quel point on peut ajouter à la nourriture ordinaire. M. le professeur *Desormaux* pense que dans les grandes villes, où en général l'air est moins pur, moins vif, moins stimulant que dans les campagnes, il faut donner plutôt à l'enfant une nourriture qui puisse suppléer, jusqu'à un certain point, à ce qui manque aux qualités de l'air. Il en est de même pour les enfans qui sont élevés dans les lieux bas et humides, pour ceux qui sont d'un tempérament lymphatique ou nés de parens faibles.

Du sevrage. Le sevrage ne doit être que la cessation d'un des alimens de l'enfant, et non le changement subit de la manière d'être nourri. A quel âge doit-on sevrer l'enfant? Quelles sont les précautions à prendre pour qu'il ne souffre pas de ce changement de nourriture?

L'époque du sevrage est relative au tempérament de la mère, à la constitution de l'enfant et à la nature du lait. Elle est naturellement indiquée par l'achèvement de la dentition (deux ans à trente mois), ainsi que le pratiquent les négresses sauvages; ce terme néanmoins est trop éloigné de la naissance pour que l'enfant reçoive une nourriture proportionnée à ses forces et à ses besoins. Aussi est-ce ordinairement du dixième au quatorzième mois qu'on sèvre les enfans. Alors les dents canines sont sorties.

Quand le moment du sevrage est arrivé, il convient de diminuer chaque jour, et pendant six semaines environ, le nombre de fois que le sein était accordé au nourrisson, et d'augmenter à mesure la quantité des alimens dont nous avons parlé plus haut. Ainsi, dans la première semaine, la femme fera têter l'enfant une fois de moins par jour; et ainsi de suite chaque semaine, jusqu'à ce qu'il ne prenne plus le sein qu'une seule fois dans la journée; on le laisse ensuite un jour et demi, deux jours, et même trois sans têter; le lait diminue dans la même proportion; et si quelques femmes se plaignent d'avoir été incommodées de leur lait lorsqu'elles ont

voulu sevrer, on doit l'attribuer à ce qu'elles ont éloigné brusquement l'enfant de leur sein lorsqu'il tétait encore plusieurs fois par jour. Durant le moment du sevrage, la femme suivra un régime adoucissant et peu substantiel ; elle garantira son sein du froid et de l'air extérieur ; mais elle doit éviter d'y entretenir un degré de chaleur trop considérable en le couvrant de ces pièces ouatées qui sont beaucoup trop en usage.

Les purgatifs ne sont utiles que lorsque les seins s'engorgent, ou qu'il s'y forme des dépôts. Si on employait ce moyen, quand l'appétit est bon, le sommeil tranquille, on s'exposerait à déranger la santé de la femme.

FIN

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

Senes facillimè jejunium ferunt; secundò ætate consistentes, minimè adolescentes, omnium minimè pueri; ex his autem, qui inter ipsos sunt alacriores. *Sect.* 1, *aph.* 13.

II.

Non satietas, non fames, neque aliud quicquam bonum est quod suprà naturæ modum fuerit. *Sect.* 2, *aph.* 4.

III.

Ubi somnus delirium sedat, bonum. *Ibid.*, *aph.*. 2.

IV.

Mulieri in utero gerenti, si mammæ ex improviso graciles fiant, abortit, *Sect.* 5, *aph.* 37.

V.

Podagrici morbi, vere et autumno moventur ut plurimùm. *Sect.* 6, *aph.* 55.

SENTENCE.

VI.

C'est agir quelquefois en médecin très-habile, que de ne prescrire aucun médicament. (TISSOT,)

PROPOSITIONS.

I.

La fièvre catharrale est aux phlegmasies du système muqueux ce que la fièvre scarlatine est aux phlegmasies cutanées. (M. Récamier, *Leçons cliniques.*)

II.

Dans la diarrhée, les boissons abondantes sont nuisibles; elles ne conviennent que lorsqu'il existe une vive irritation.

III.

Les symptômes de l'embarras gastrique, ceux même de la fièvre bilieuse, cèdent facilement et promptement à l'administration des vomitifs. Les symptômes qui caractérisent l'embarras intestinal cèdent également aux laxatifs. Les vomitifs produisent souvent ce résultat, sans provoquer ni révulsion, ni évacuations critiques vers la peau, comme le prétend M. *Broussais.*

IV.

Quand on juge les dérivatifs utiles, il faut, dans les phlegmasies aiguës, se servir de ceux qui agissent promptement, et dont l'effet dure peu. Dans les phlegmasies chroniques, au contraire, les exutoires, les cautères, les sétons, dont l'action est lente et profonde, mais continue, sont les dérivatifs qui conviennent le mieux.

V.

Les vésicatoires, généralement utiles dans les phlegmasies chroniques de la poitrine, sont souvent nuisibles dans les inflammations aiguës de cette cavité.

VI.

Lorsque, dans une maladie pendant le cours de laquelle les règles se sont supprimées, cet écoulement vient à reparaître, et qu'il continue sans interruption, on doit le regarder comme du plus favorable augure, l'irritation étant si faible qu'elle permet à l'utérus de reprendre ses fonctions.

VII.

Dans l'inflammation de l'utérus causée par la suppression des règles, l'emploi des emménagogues est toujours dangereux. On doit faire cesser la congestion de l'organe. Il arrive souvent, dans ce cas, que la saignée au bras calme les accidens, qui n'avaient fait qu'augmenter par la saignée au pied.